

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Revue Militaire Suisse  |
| <b>Herausgeber:</b> | Association de la Revue Militaire Suisse  |
| <b>Band:</b>        | 105 (1960)  |
| <b>Heft:</b>        | 4   |
| <b>Artikel:</b>     | Vers la réduction des effectifs, ou l'évolution de la technique dans l'armée            |
| <b>Autor:</b>       | Viret, J.-P.  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-342992">https://doi.org/10.5169/seals-342992</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sont exécutées dans les différentes positions à considérer, et chaque fois avec toute la gamme des puissances réalisées, ce qui explique le nombre élevé d'essais opérés jusqu'à présent dans le monde, plus de deux cents.

En fait, ces deux critères sont nécessairement conjugués. Les nouveaux venus en matière atomique se sont efforcés de faire rendre à leurs essais le maximum d'enseignements. C'est là un des aspects les plus caractéristiques des récentes explosions françaises.

J. PERRET-GENTIL

---

### **Vers la réduction des effectifs, ou l'évolution de la technique dans l'armée**

Pour la quatrième fois, en cinq ans, le gouvernement soviétique a annoncé, en janvier dernier, une diminution des effectifs de ses forces armées.

Cette réduction a soulevé de nombreux commentaires. Selon certains experts des questions soviétiques, l'URSS entraîne, elle aussi, dans la période dite des « classes creuses » et aurait, de ce fait, besoin de main-d'œuvre. Ces spécialistes estiment que le déficit humain de la Russie s'élevait à 990 000 unités en 1957 et atteignait près de 3 millions d'unités en 1959. En revanche, d'autres affirment que ce déficit ne commencera vraiment à se manifester qu'en 1960 pour atteindre son maximum en 1961. Ne pouvant toucher à l'agriculture, les responsables du régime combinent cette carence par des prélèvements dans l'armée et l'administration. D'autres encore y voient des difficultés de trésorerie. Certes, la solde des officiers n'a guère cessé de baisser depuis la fin de la

deuxième guerre. Néanmoins, les traitements de ces derniers correspondent tout de même à ceux que touchent les ouvriers spécialisés. Ceci n'empêche pas que les crédits libérés par cette opération, si elle a réellement lieu, sont de l'ordre de 16 à 17 milliards de roubles.

Un fait est certain cependant. Cette réduction des effectifs n'a, comme ailleurs, aucun rapport direct avec le désarmement. Bien au contraire, elle constitue une phase nouvelle dans l'évolution des armées modernes. En démobilisant 1,2 million de soldats, M. Krouchtchev aurait résolu deux problèmes qui se sont posés et qui se posent encore aux dirigeants des grandes nations, à savoir le comblement de la période des « classes creuses » et la constitution d'une armée de métier.

L'évolution rapide et le constant perfectionnement de la technique au service de l'armée permettent à l'URSS de renvoyer le tiers de ses soldats à la maison, sans diminuer pour autant sa puissance de frappe et l'efficacité de ses troupes.

Lors de la session du Soviet suprême, en janvier 1960, les maréchaux Zakharov, commandant des troupes soviétiques en Allemagne, Tchovikov et Moskalenko, respectivement commandants des régions militaires de Kiev et de Moscou, et l'amiral Kassatonov, commandant de la flotte de la mer Noire, ont rappelé que les forces soviétiques sont plus puissantes que jamais et que la balance du potentiel militaire penche toujours du côté de la Russie et de ses alliés. De plus, le maréchal Malinovski a souligné que le noyau de l'armée soviétique était constitué par des unités lance-fusées, cependant que les 2 400 000 hommes « restants » des troupes traditionnelles disposeraient de tous les types d'armes modernes. Insistant sur la portée des fusées intercontinentales soviétiques, le maréchal a déclaré qu'il était possible d'orienter le tir dans toutes les directions et d'atteindre n'importe quel objectif à partir de rampes de lancement plus faciles à camoufler que des terrains d'aviation.

Enfin, M. Krouchtchev a donné les chiffres complets des forces armées soviétiques de 1927 à 1960. Remarquons l'écart considérable existant entre le noyau initial de 1927, fixé à un peu plus d'un demi-million d'hommes et l'énorme masse des onze millions de soldats, d'aviateurs et de marins que, en dépit des pertes subies depuis 1941, l'Union soviétique avait en ligne à la fin du second conflit mondial. En 1960, la Russie dispose encore d'un tiers de ses effectifs de 1945, 3 623 000 hommes, soit le double des forces qu'elle avait mobilisées en 1937. Celles-ci atteignaient 1 433 000 soldats au moment où la menace hitlérienne se faisait de plus en plus sentir en Europe.

La démobilisation de ces effectifs s'étendra sur un ou deux ans et lorsqu'elle sera achevée, l'URSS aura encore, comme le montre le tableau qui suit, un nombre d'hommes sensiblement égal à celui dont dispose aujourd'hui le commandement américain. Par ailleurs, la réduction des forces soviétiques au cours des cinq dernières années s'élève à 37 %, alors que la Grande-Bretagne l'a fait dans la proportion de 38 %.

*Effectifs des principales armées du monde*

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <i>URSS</i>                  | (sans les effectifs des pays faisant partie du Pacte de Varsovie)                    |
|                              | avant la réduction 3 623 000 hommes  |
|                              | après la réduction 2 400 000 hommes  |
| <i>Chine populaire</i>       | certains experts militaires avancent des chiffres supérieurs à 10 millions d'hommes. |
| <i>Chine nationaliste</i>    | 600 000 hommes   |
| <i>Etats-Unis</i>            | (le 1 <sup>er</sup> octobre 1959) 2 497 834 hommes                                   |
| <i>Allemagne occidentale</i> | 300 000 hommes   |
| <i>France</i>                | 1 100 000 hommes (?)   |
| <i>Grande-Bretagne</i>       | 500 000 hommes (en 1962 : 375 000 hommes).   |

Dans son discours, M. Krouchtchev a abordé le problème de l'armée de métier en déclarant : « Le présidium du comité central et le conseil des ministres de l'URSS étudient, en outre, la possibilité de réorganiser plus tard nos forces armées selon le système territorial, comme l'avait préconisé jadis Lénine ». En réalité, le véritable promoteur de cette organisation fut Frounzé, l'un des créateurs de l'armée rouge. Ce dernier voulait, à l'encontre de Trotsky, conserver, faute de moyens financiers, une armée de cadres dirigeant une milice territoriale.

Cependant, rappelons-le, si l'URSS adopte un tel principe, ce n'est pas seulement pour des impératifs économiques ou politiques, mais en dernière analyse, pour suivre, ou même devancer, une évolution qui touche toutes les armées. La complexité croissante de l'armement moderne rend son utilisation de plus en plus difficile par des hommes qui, étant recrutés par la conscription, ne servent que pendant un laps de temps limité. La formation d'un spécialiste est longue et coûteuse. Renvoyer à la vie civile des soldats au moment même où ils sont techniquement utilisables est contraire à toute logique. Confier un engin coûteux à un homme inexpérimenté aboutit à une usure trop rapide du matériel. La formation d'un pilote atteint presque une centaine de mille francs et l'appareil coûte à lui seul près de trois millions de francs. Aussi ne saurait-il être question de le laisser dans les mains d'un homme qui n'aura guère le temps de se familiariser avec son maniement. Non seulement les avions, mais les blindés sont aujourd'hui également d'un emploi délicat. Il en est de même des armes antiaériennes à tir rapide.

Dans ce domaine, mentionnons que la Grande-Bretagne a déjà renoncé à la conscription. La Belgique l'a réduite à sa plus simple expression et a créé un corps de techniciens OTAN.

Aux Etats-Unis, le général Taylor préconise de ne conserver que des techniciens et spécialistes et, pour ce faire, de les mieux payer.

En revanche, pour ne parler que des pays membres de

l'OTAN, la France n'a pas encore adopté l'armée de métier, complétée par l'armée territoriale. Le conflit algérien exige trop d'effectifs pour qu'il soit possible de renoncer aux méthodes actuelles. D'ailleurs, les soldats envoyés en Afrique n'ont pas besoin d'un entraînement technique très poussé. Toutefois, ce principe est à l'étude et pourrait être appliqué au terme du conflit algérien. La force d'intervention serait alors constituée par des spécialistes. Les autres contingents seraient versés dans des unités recrutées et formées sur le plan territorial, pour la défense intérieure du pays. Mais ceci n'est encore qu'un projet...

Lt J.-P. VIRET

---

## **Les obsèques du général Henri Guisan**

Le Conseil fédéral avait chargé le colonel cdt. de corps Gonard de préparer les funérailles militaires du général Guisan. Nul mieux que cet ancien et intime collaborateur du Général et actuel commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée ne méritait ce périlleux honneur. Car, il importait qu'une telle manifestation nationale fût à la mesure du chef que la Suisse venait de perdre. Grâce à son exceptionnel talent d'organisation et au concours d'un état-major qui nous donna, en 1959, le magnifique spectacle du défilé de Payerne, les obsèques du général Guisan se déroulèrent dans une ordonnance imposante, un silence impressionnant et une émouvante dignité.

Il nous a paru juste et honnête de rendre ici même au colonel cdt. de corps Gonard et à ses officiers le témoignage de notre affectueuse gratitude.

(Réd.)

Le 12 avril, les obsèques faites au général Henri Guisan ont revêtu ce caractère d'hommage national qu'on pouvait prévoir. Ce jour-là, Lausanne, envahie dès le matin par des foules considérables venues de toute la Suisse, était la capitale spirituelle et morale du pays. L'aspect militaire de cette simple et émouvante cérémonie n'avait pas attiré des curieux avides de fanfares et de déploiements de troupes, mais un